



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Comité Local de Cohésion Territoriale

Réunion du 28 juin 2023

Direction
départementale
des territoires

14/06/2023

Ordre du jour

- 1 – Agenda Rural : bilan au 31 décembre 2022, évolutions en 2023 et perspectives de France Ruralités**
- 2 - Transition Écologique : financements de l'État et de ses agences pour 2023**
- 3 – Appuis en ingénierie : programme national ponts et ingénierie sur mesure de l'ANCT**
- 4 – Revitalisation : état d'avancement des programmes
Action cœur de ville (ACV)
Petites villes de demain (PVD)**
- 5 – Présentation de la feuille de route de l'ANCT**

1 - Agenda Rural : bilan au 31 décembre 2022, évolutions en 2023 et perspectives de France Ruralités

Bilan au 31/12/2022

181 mesures autour de 4 objectifs

En Deux-Sèvres : choix de suivre spécifiquement 36 mesures

Bilan réalisé auprès des services chargés de la mise en œuvre des mesures :

1- Faire des territoires ruraux les fers de lance de la transition écologique

Soutien à l'agriculture biologique, mise en place des PAT, développement des circuits courts

2- Renforcer l'attractivité des territoires ruraux

PVD, Tiers-lieux, plan 1 jeune / 1solution, PEC

3- Améliorer la vie quotidienne des habitants

France Services, Stages d'internes en milieu rural, télémédecine, cordées de la réussite, microfolies

4- Appuyer les élus locaux dans leur action

Appui en ingénierie (ANCT), VTA

1 - Agenda Rural : bilan au 31 décembre 2022, évolutions en 2023 et perspectives de France Ruralités

Évolutions 2023

VTA :

- Maintien du dispositif
- 220 VTA au niveau national
- Subvention majorée à 20 000 € (dont 5000€ « sac à dos »)
- Instruction confiée aux services de la Préfecture

AAP « Commerce en milieu rural »

- 12 millions d'euros sur 2023-2024
- Dépenses d'investissement
- Commerces sédentaires (multiservices) ou non (présence minimale de 4j par semaine)
- Prise en charge du déficit d'opérations
- 4 candidats en Deux-Sèvres

1 - Agenda Rural : bilan au 31 décembre 2022, évolutions en 2023 et perspectives de France Ruralités



Annnonce de la Première Ministre le 15 juin à Saulgé (86)

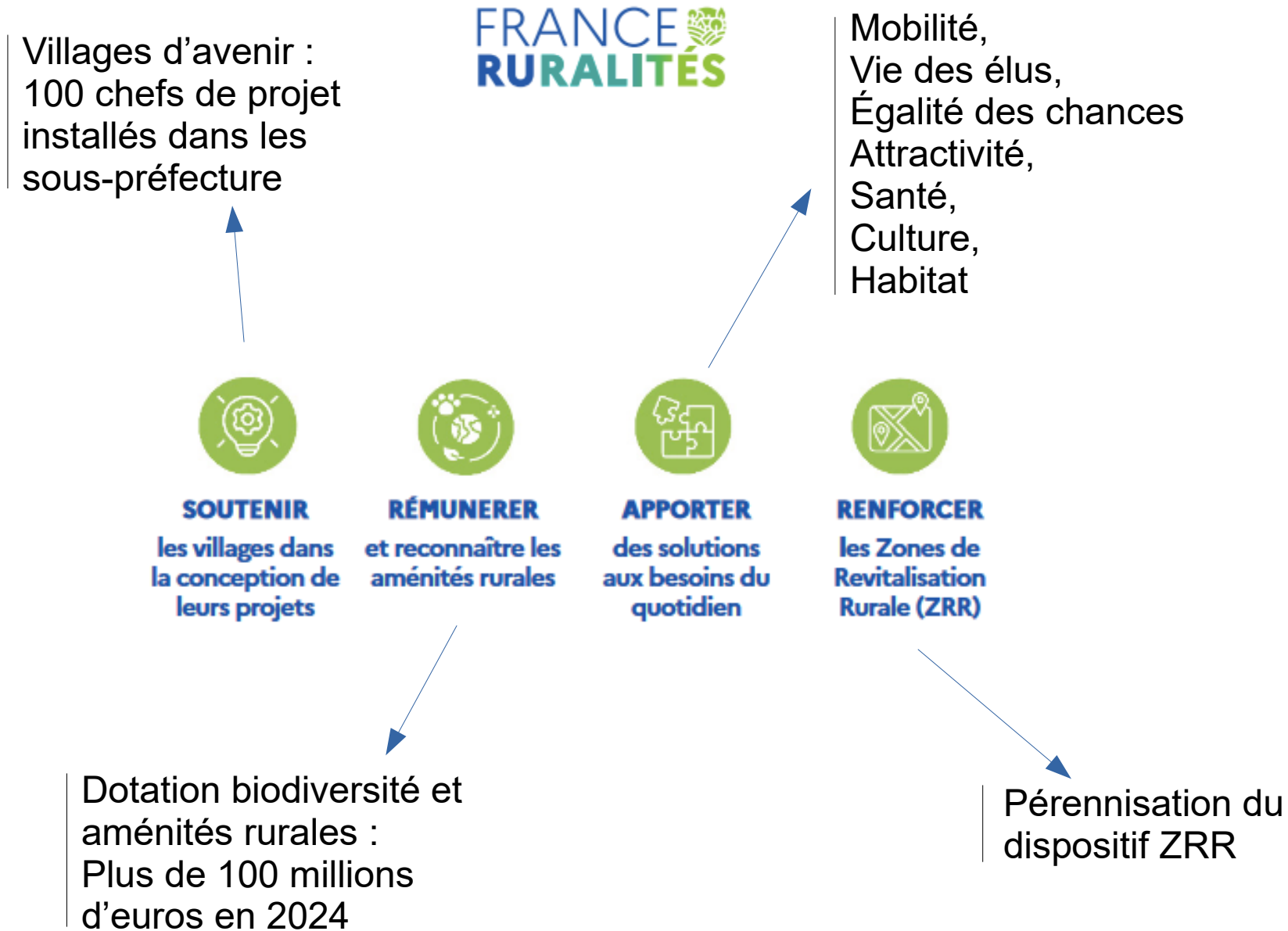
Faire des ruralités l'une des priorités de l'action du gouvernement

Répondre aux attentes des habitants en milieu rural

3 marqueurs : Partenariat / Simplicité / Indicateurs



1 - Agenda Rural : bilan au 31 décembre 2022, évolutions en 2023 et perspectives de France Ruralités



1 - Agenda Rural : bilan au 31 décembre 2022, évolutions en 2023 et perspectives de France Ruralités



Villages d'avenir : Comment ça se passe ?

Focus :



2 – Transition Écologique : Financements de l'État et de ses agences pour 2023

- ▶ **DETR / DSIL / DSID / FNADT**
- ▶ **Fonds vert**
- ▶ **Aides pour la réhabilitation des logements**
- ▶ **Agences de l'eau**
- ▶ **ADEME**

2 – Transition Écologique : Financements de l'État

► DETR / DSIL / FNADT : rappel 2022 (contexte exceptionnel COVID)

	nombre d'opérations financées	Montant (€ HT)	dont	
DETR	121	8 459 477 €		
DSIL (Droit commun)	29	5 487 224 €	500 K€	réserve régionale
DSID (départementale)	7	1 332 222 €		
FNADT (*)	33	954 353 €	100 K€	1 investissement (CCT)
TOTAL	190	16 233 276 €		

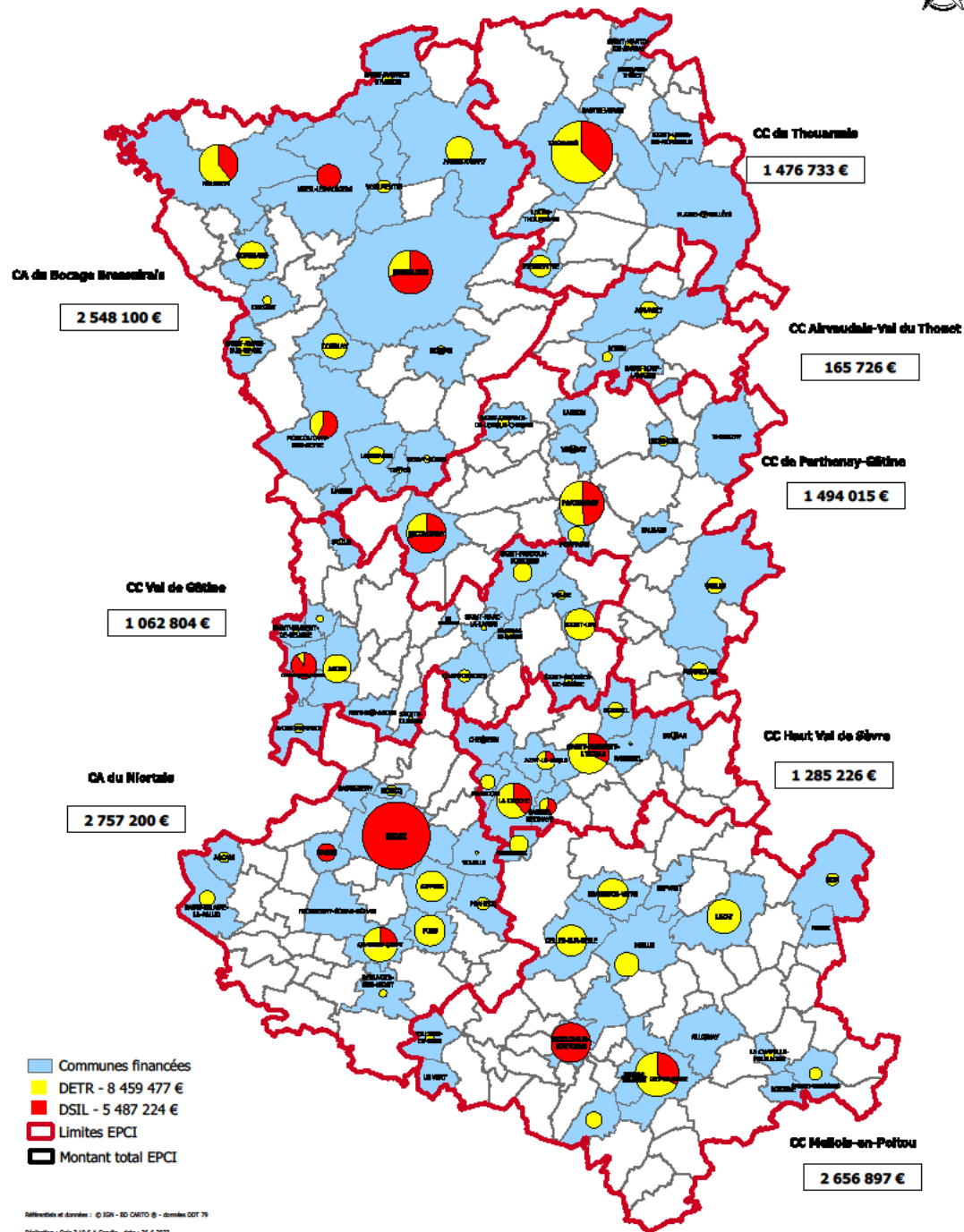
(*) fonctionnement ANCT : France services, Chefs de projets PVD, fabriques de territoires (1/3 lieux), VTA

Pour mémoire :

2021, 204 dossiers pour 22 023 691 €

2020, 159 dossiers pour 15 734 577 €

Subventions État engagées en 2022 (DETR, DSIL)



2 – Transition Écologique : Financements de l'État

► DETR / DSIL / DSID / FNADT : État d'avancement 2023

DETR : 8 184 173 €

24 opérations > 100 000 € programmées pour 5, 8 M €

DSIL : 2 549 463 €

23 opérations s'inscrivant dans les axes des CRTE

+ Mobilisation DSIL réserve régionale / CPER pour 2 opérations : centre régional de tennis de Bressuire (CA2B) et le pole transports à Niort (CAN)

DSID : 1 731 889 €

10 projets du conseil départemental

FNADT : 908 980 €

4 projets du CPER : centre régional de tennis de Bressuire, Ateliers du Rond point, aménagement Sèvre Niortaise, capitainerie cale du port (IIBSN)

TOTAL 2023 : 13 374 505 €

2 – Transition Écologique : Financements de l'État

► Perspectives 2024

- **Le cadre** : La loi de finances 2023 a fixé des objectifs :
 - de consommation de 80 % des crédits d'investissement au 30 juin
 - 25 % des crédits de la DSIL soient identifiés comme des des projets favorables à l'environnement au sens du budget vert
- **La mise en œuvre** - calendrier :
 - tenue de la commission des élus DETR dès septembre 2023 pour fixer le taux et les catégories éligibles
 - une perspective de date butoir de dépôt des dossiers au 15 février pour les dossiers DETR/DSIL.
- **Les outils** : Le ministère de l'intérieur (DGCL) travaille actuellement sur un outil informatique national pour la DETR et la DSIL (démarches simplifiées, applications informatiques de gestion)

2 – Transition Écologique : Financements de l'État

► FONDS VERT

Enveloppe globale pour le 79 : **9,52 M€**

dont gérés au niveau départemental : **6,15 M€**



- Rénovation énergétique des bâtiments publics : 4,51 M€
- Rénovation des parcs d'éclairage public : 0,73 M€
- Prévention des risques incendie de forêt : 0,31 M€
- Encouragement au covoiturage : 0,47 M€
- Ingénierie : 0,13 M€

Fongibilité des mesures départementales sauf ingénierie

dont gérés au niveau régional : **3,37 M€**

- Recyclage foncier : 2,57 M€
- Renaturation des villes et des villages : 0,80 M€

2 – Transition Écologique : Financements de l'État

► focus sur la rénovation énergétique

- ✓ Nécessité d'une étude thermique
- ✓ Commencement des travaux dans l'année



43 dossiers déposés sur plateforme :
8,25 M€ demandés

28 dossiers validés : 4,91 M€

7 dossiers non éligibles (rendement trop faible,
LLS, piscine extérieure)

8 dossiers non matures

Travail collaboratif
DDT / Préfecture /SIEDS

Analyse technique croisée
Cohérence et optimisation
des financements

LE FONDS VERT

pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires

Fonds vert reconduit en 2024

Enveloppe et conditions pas encore connues

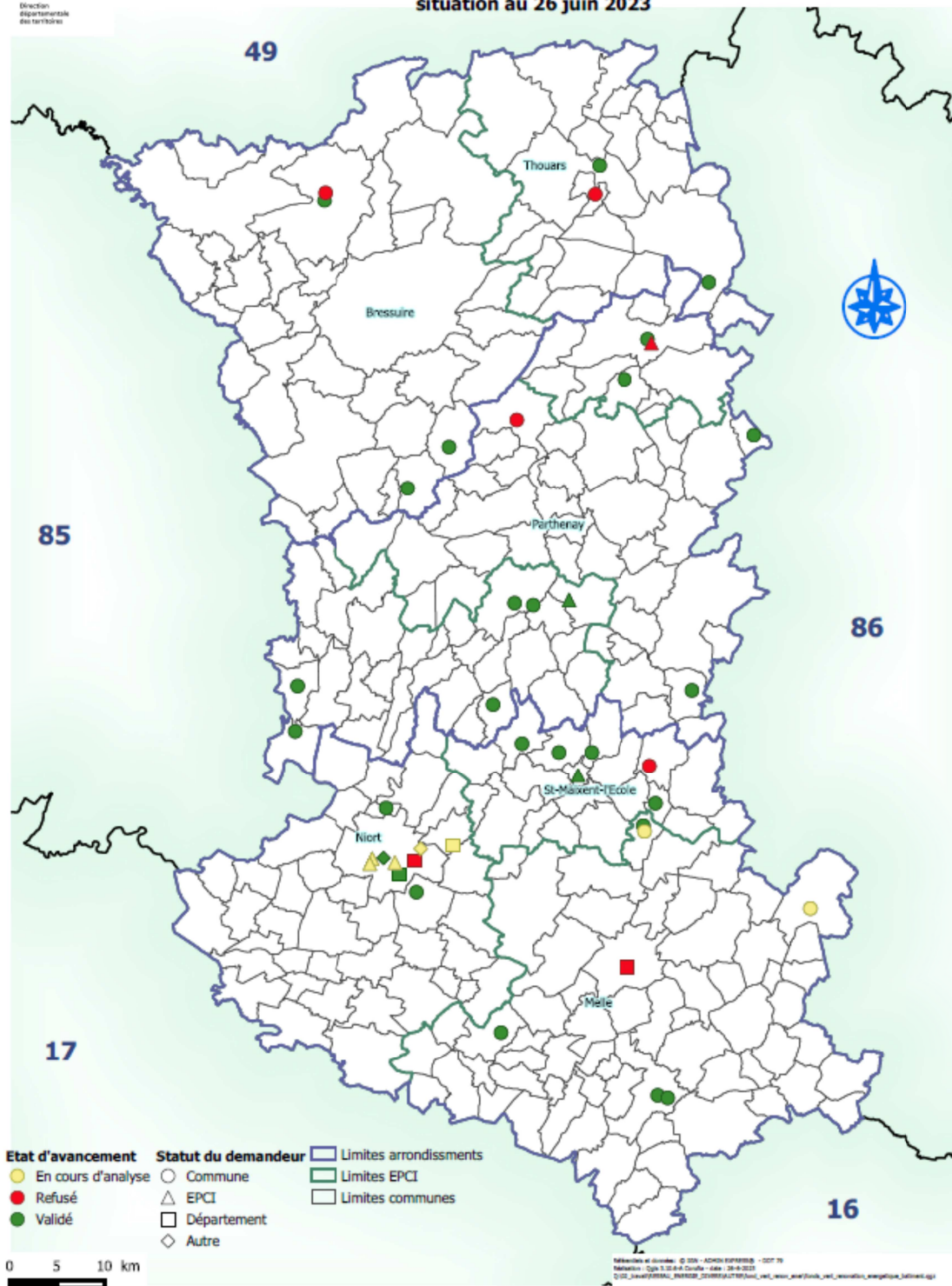
Mais toujours 2 objectifs :

- Impact environnemental des travaux financés
- Consommation rapide des crédits

Fonds Vert

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

situation au 26 juin 2023



2 – Transition Écologique

 LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires 

Prêt au Secteur Public Local – Transformation écologique

La Banque des Territoires vous accompagne dans le financement de vos projets de transition écologique et énergétique, grâce à ce prêt au secteur public local, indexé sur le taux du Livret A ou à taux fixe

Votre projet consiste à :

- accélérer et massifier la rénovation énergétique de vos bâtiments publics, améliorer leur performance énergétique
- favoriser le développement des énergies renouvelables et la décarbonation de l'industrie
- développer des solutions de transport alternatives pour une mobilité plus verte
- soutenir la protection de l'environnement et renforcer la résilience des infrastructures de transport, d'eau, de gestion des déchets, etc.

Principales caractéristiques financières

Durée du prêt De 15 à 60 ans maximum, en cohérence avec la durée de vie économique des actifs financés

Taux Taux du Livret A + 0,40 % / Taux fixe (barème mensuel BEI)

Quotité de financement Jusqu'à 100 % du besoin d'emprunt

Mobilisation des fonds 5 ans maximum (en plus de la durée d'amortissement du prêt), en adéquation avec la durée et le calendrier des travaux

2 – Transition Écologique : Financements des agences

- ▶ **Anah**
- ▶ **Agences de l'eau**
- ▶ **Ademe**

2 – Transition Écologique : Financements des agences



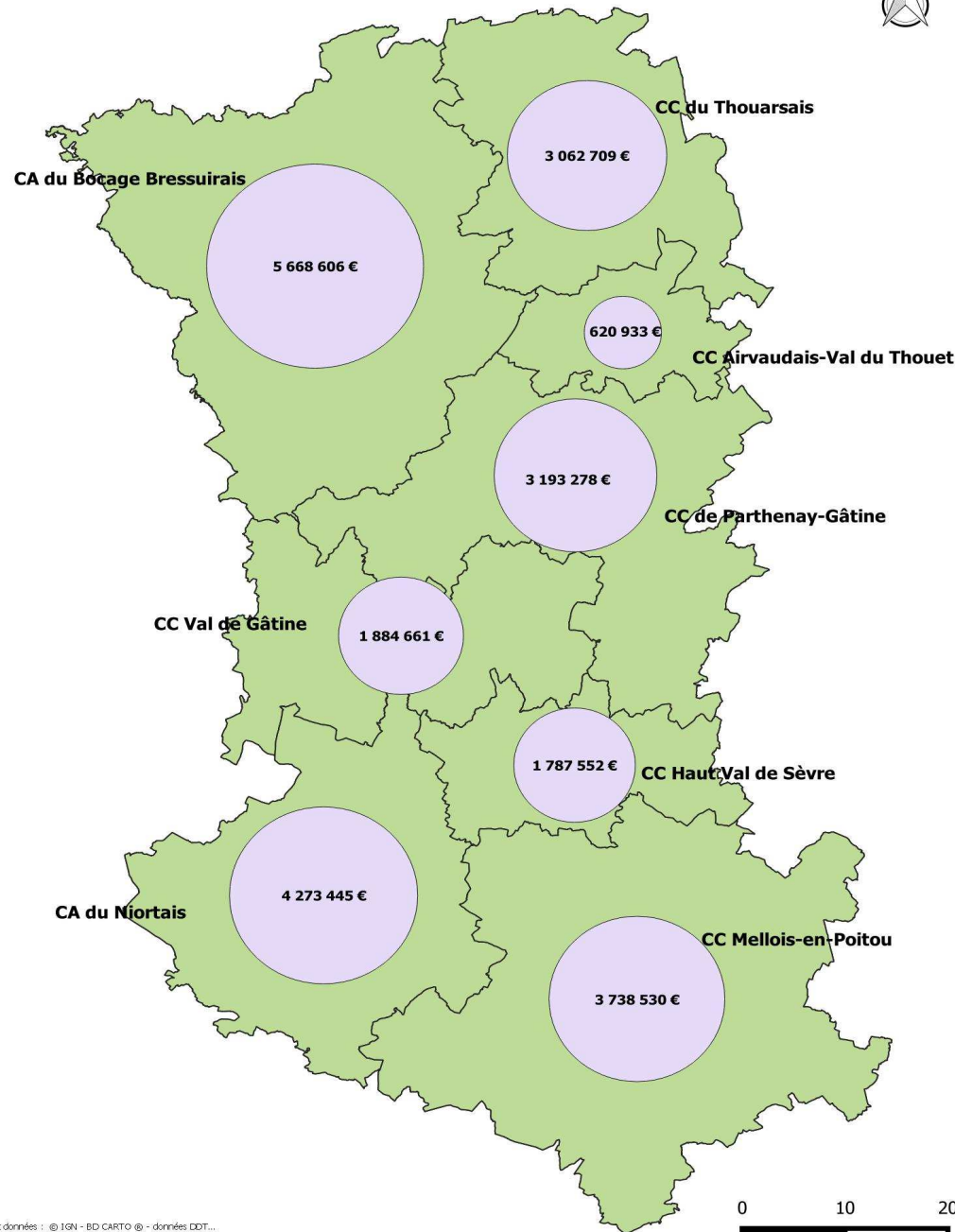
Ma Prime Rénov' démarche nationale

2022

Montant total **24 229 715 €**
6 222 logements

Rappel 2021

Montant total **22 591 828 €**
7 050 logements



Référentiels et données : © IGN - BD CARTO © - données DDT...

Réalisation : Qgis 3.10.6-A Coruña - date : 15-6-2023
Q:\02_travail\HABITAT_POLITIQUE_DE_LA_VILLE\DES\Aides_anah\Aides_anah_particuliers.qgz

0 10 20 km

2 – Transition Écologique : Financements des agences



Délégation locale de l'ANAH

2022

Montant total **8 061 269 €**

Dont **1 071 k€** pour l'ingénierie

674 logements réhabilités (autonomie, habitat indigne et réhabilitation énergétique)

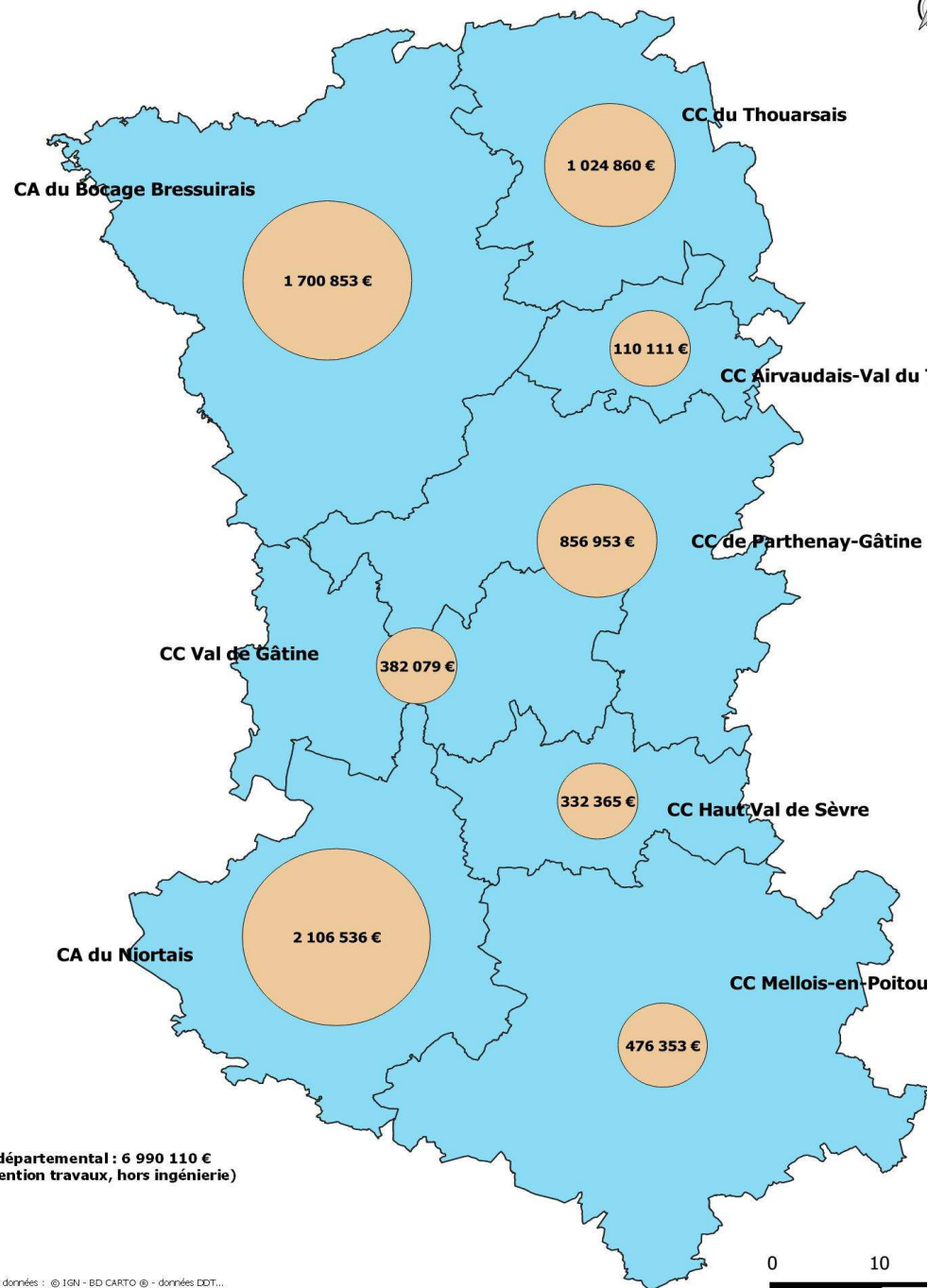
Rappel 2021

Montant total **7 203 622 €**

Dont **973 K€** pour l'ingénierie

681 logements réhabilités

Financement des travaux de la délégation locale de l'Anah 2022



2 – Transition Écologique : Financements des agences

Bilan des financements 2022

Libellé ligne budgétaire	Montants engagés Agences AG et LB année 2022
Traitement eaux usées	888 318 €
Réseaux d'assainissement	1 493 475 €
Assistance technique	30 600 €
Associations protection environnement	65 978 €
Gestion des eaux pluviales	791 860 €
Pollutions d'origine agricole	1 183 055 €
Gestion quantitative de la ressource	535 982 €
Protection de la ressource en eau	304 450 €
Restauration et gestion des milieux	1 672 148 €
Eau potable	5 887 845 €
Planification	541 101 €
Etudes générales	0 €
Réseaux de mesures	134 912 €
Action internationale (pour mémoire)	192 249 €
Information, communication	93 092 €
Plan de relance	189 600 €
Total général	14 004 665 €

- Un **engagement financier** conséquent des 2 agences de l'eau en 2022 de

14M€

- Avec un effort particulier sur l'eau potable en période de **sécheresse** :

5,9 M€

- Une présence soutenue auprès des collectivités pour **restaurer les milieux aquatiques et la qualité de l'eau potable** :

2,9 M€

2 – Transition Écologique : Financements des agences

Engagements financiers 2023 (au 20/06/23)

Libellé ligne budgétaire	Montants engagés et en attente Agences AG et LB au 20/06/2023
Traitement eaux usées	1 345 740 €
Réseaux d'assainissement	425 000 €
Assistance technique	8 900 €
Gestion des eaux pluviales	1 218 214 €
Pollutions d'origine agricole	752 675 €
Gestion quantitative de la ressource	67 219 €
Protection de la ressource en eau	0 €
Restauration et gestion des milieux	1 003 221 €
Eau potable	1 006 200 €
Planification	640 335 €
Etudes générales	79 799 €
Réseaux de mesures	146 147 €
Action internationale (pour mémoire)	96 842 €
Information, communication	100 205 €
Fonds vert	555 669 €
Total général	7 446 164 €

- Un **rythme d'engagement** qui reste soutenu : **7 M€** (1^{er} semestre)
- Un accompagnement qui reste soutenu sur **la restauration des milieux et de la qualité de l'eau** (pollutions agricoles) : **près de 2 M€**
- Des interventions notables sur la **déconnexion des eaux pluviales : 1,2 M€ ...**
- ... en lien et en **articulation avec le fonds vert** (Renaturation des villes et villages : 0,56 M€)

2 – Transition Écologique : Financements des agences



Opportunités sur la renaturation des villes et des villages pour 2023



- Des aides dans le cadre du fonds vert pour la **renaturation** qui rencontre un vif succès (taux de programmation de près de 50% à fin juin des enveloppes globales sur la région NA)

qui peuvent être complétées par :

- Des aides dans les programmes respectifs des 2 agences de l'eau pour la **déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement et leur infiltration**

(ex : AELB : subvention de 50% + 10 points en zone de revitalisation rurale avec coût plafond de 33€/m² de surface désimperméabilisées)

Ou :....

- **Uniquement pour AELB en 2023** : des aides de **l'appel à projet spécifique à la renaturation** des villes et des villages (subvention de 70% + 10% en ZRR) : si dépôts des dossiers complets avant le 1^{er} octobre 2023

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets.html>

2 – Transition Écologique : Financements des agences

Priorités de l'ADEME sur le département



- ❑ **Contrat de chaleur renouvelable territorial (CCRt) (450 k€) :**
 - Etude de préfiguration terminée – contrat débuté en mars – Un peu moins de 10 projets réalisés sur les 93 prévus jusqu'en 2026

- ❑ **Contrat d'objectif territorial du programme Territoire Engagé Transition Ecologique (volet Climat Air Energie & Economie Circulaire) (350 k€) :**
 - Engagé en 2020 pour la CA du Bocage Bressuirais
 - Engagé en 2022 pour la CC Mellois en Poitou
 - Engagement Communauté de Communes du Thouarsais en 2023 (octobre)
 - Engagement repoussé à 2024 pour Pays Parthenay Gâtine

- ❑ **Généralisation du tri à la source des Biodéchets des ménages :**
 - Etude: SMC, Cc Parthenay Gâtine, Cc Val de Gâtine, CA2B, Cc Mellois en Poitou, Cc Thouarsais
 - Mise en œuvre : CAN sur le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets
 - En retrait: Cc Airvaudais Val du Thouet

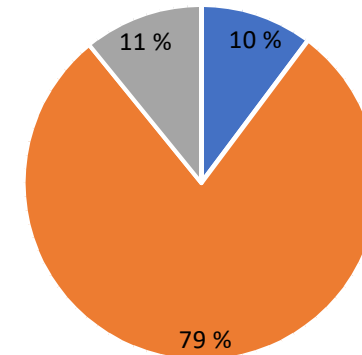
2 – Transition Écologique : Financements des agences

État des financements en juin 2023



nb opérations	nb bénéficiaires	Coûts total	Aide ADEME
15	10	3 108 384 €	1 720 657 €

Engagement par type de bénéficiaire dept 79 (données au 23/06/2023)



■ Association ■ Collectivité ■ Entreprise

Tiers	Aide ADEME	Coût opération
Association	176 064 €	354 883 €
Collectivité	1 357 572 €	2 437 615 €
Entreprise	187 021 €	315 886 €
Total général	1 720 657 €	3 108 384 €

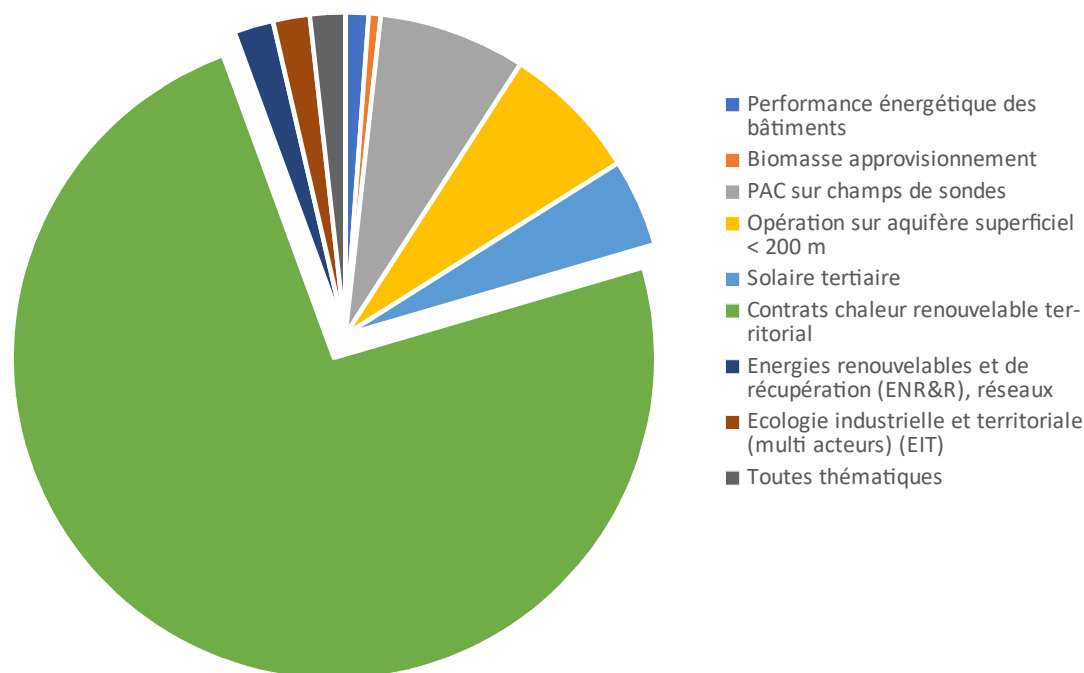
2 – Transition Écologique : Financements des agences

État des financements en juin 2023



Domaine	Aide ADEME	Coût opération	Nb opérations
Performance énergétique des bâtiments	19 800 €	39 600 €	1
Biomasse approvisionnement	10 244 €	17 073 €	1
PAC sur champs de sondes	127 161 €	285 022 €	2
Opération sur aquifère superficiel < 200 m	118 903 €	178 156 €	2
Solaire tertiaire	76 160 €	128 576 €	1
Contrats chaleur renouvelable territorial	1 272 055 €	2 027 706 €	2
Energies renouvelables et de récupération (ENR&R), réseaux	33 967 €	275 309 €	1
Ecologie industrielle et territoriale (multi acteurs) (EIT)	31 750 €	95 000 €	1
Toutes thématiques	30 617 €	61 943 €	4
Total général	1 720 657 €	3 108 384 €	15

Répartition par thématique



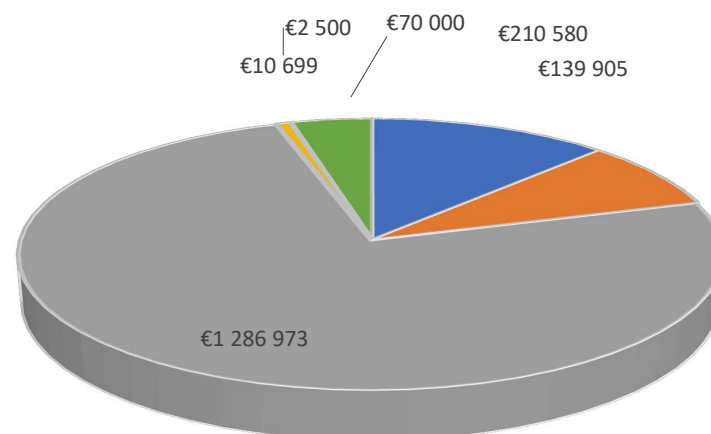
2 – Transition Écologique : Financements des agences

État des financements en juin 2023



Territoire	Aide ADEME	Coût opération
Cc Haut Val de Sèvre	210 580 €	608 346 €
CA Boccage Bressuirais	139 905 €	308 001 €
Deux-Sèvres	1 286 973 €	2 062 475 €
Cc Airvaudais-Val du Thouet	10 699 €	17 707 €
Cc de Parthenay-Gâtine	2 500 €	3 561 €
Cc Mellois en Poitou	70 000 €	108 295 €
	1 720 657 €	3 108 384 €

Repartition des aides par territoire



- Cc Haut Val de Sèvre ■ CA Boccage Bressuirais ■ Deux-Sèvres ■ Cc Airvaudais-Val du Thouet
- Cc de Parthenay-Gâtine ■ Cc Mellois en Poitou

3 – Appuis en ingénierie :

- ▶ **Le Programme National Ponts (CEREMA)**
- ▶ **L'ingénierie sur mesure de l'ANCT**

3 – Appuis en ingénierie : Le programme national pont

► Le Programme National Ponts (2021-2023)

- **106 communes** (<10 000 habitants) concernées
- **phase 1** : cahier de santé des ouvrages remis aux communes - risques imminents signalées
- **Phase 2** : analyse plus précise des ouvrages présentant de gros dysfonctionnements - **18 ouvrages retenus**. (remise sept/oct 2023)

► Le Programme National Ponts (2023-2025)

- Eligibilité : communes de 2021 et nouvelles communes
- Candidature avant le 16 juin - 43 nouvelles communes en 79
- Début de la prestation en octobre 2023

► Le financement des travaux

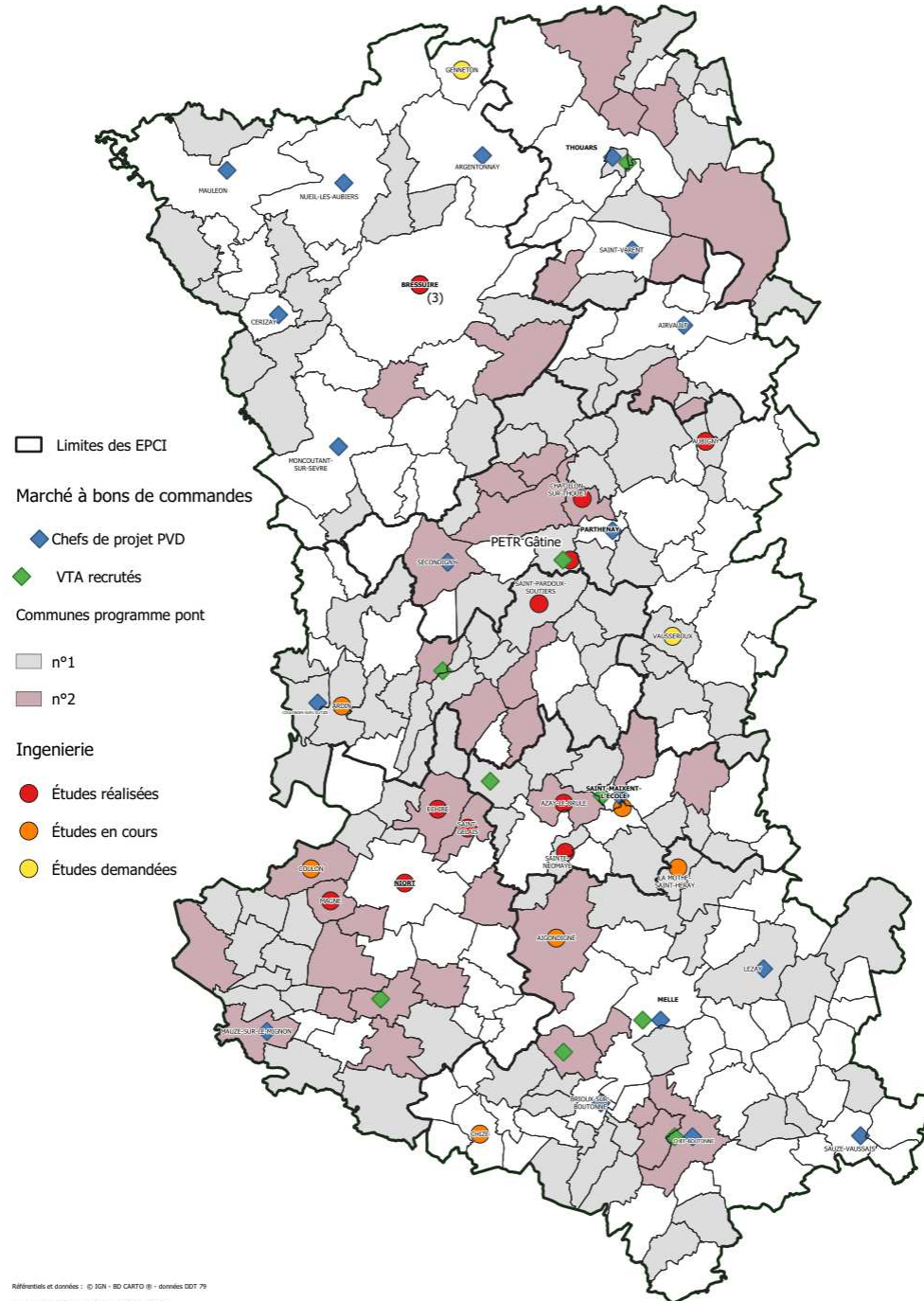
- Une enveloppe nationale de 30M€
- Pour les collectivités qui ont bénéficié du PNP1 ou PNP2
- Communication à venir en juillet



► L'ingénierie sur mesure de l'ANCT

- **L'ingénierie sur mesure de l'ANCT** : rappel des principes d'interventions
- **Prise en charge** totale ou partielle des coûts selon la population / fragilité de la collectivité (actualisation annuelle des taux)
- **Points de vigilance** :
 - Délibération recommandée du conseil municipal avant la demande pour éviter le rejet au moment de la signature de la convention d'accompagnement ou de co-financement
 - Veiller à la cohérence de la demande par rapport aux études déjà engagées par la collectivité ou une autre, et par rapport aux compétences de la collectivité
- En 2021-2023, **35 sollicitations** dont 3 non éligibles, 6 orientées vers ingénierie départementale et 4 vers un partenaire de l'ANCT (CEREMA, ADEME)
12 études ont été réalisées dans le cadre de l'ingénierie sur mesure de l'ANCT.
6 études sont en cours de réalisation et **4 demandes** sont en cours d'examen.
Montant total de plus de 500 k€.
- 2ème semestre 2023, enquête auprès des communes ayant bénéficié de cette ingénierie pour retour d'expérience

Accompagnement des collectivités locales en ingénierie 2021 - 2023





► Conventions d’Opération de revitalisation du Territoire (ORT)

Les 18 Petites villes de demain des Deux-Sèvres ont signé leur convention d’ORT.

Plusieurs avenants sont prévus d’ici fin 2023 pour compléter les programmes d’actions.

Une application du dispositif Denormandie sur l’ensemble de la commune dès la signature de la convention.

Un appui en ingénierie de la Banque des territoires intermédié par les Conseils départemental et régional qui reste disponible, et un accès au prêt PRU PVD.

Une entrée dans la phase opérationnelle avec un réunion qui se tiendra avec les communes et EPCI concernés en septembre/octobre 2023 pour travailler sur les outils mobilisables.



► Niort (bilan fin 2022)

- Le programme ACV se décompose en **64 Fiches action** (158 opérations) pour un prévisionnel d'investissement mobilisé (public = 183M€ et parapublic+privé = 164 M€) de **347 M€**
- état d'avancement des actions : **19 actions terminées, 45 actions engagées**
- lauréat de l'AMI CNAM
- **7** opérations bénéficiant du Fonds Friches pour un montant de plus de **2M€**
- effet induit sur la réhabilitation des logements privés (OPAH-), l'augmentation de la demande et du nombre de ventes en cœur de ville (DIA), le coût de l'immobilier.

► Bressuire (bilan fin 2022)

- Le programme ACV se décompose en **16 Fiches actions** pour un budget public global de **27 M€**
- état d'avancement des actions : **5 actions terminées, 11 actions engagées**
- lauréat de l'AMI Écoles de production (textile)
- **2** opérations bénéficiant du Fond Friches pour un montant de **0,55M€**
- effet induit sur la réhabilitation des logements privés (OPAH-RU), l'augmentation de la demande et du nombre des ventes en cœur de ville (DIA), le coût de l'immobilier.



► **Nouvel acte ACV 2 (2023/2026) : les évolutions**

Extension aux thématiques de :

- la transition écologique et la résilience face au changement climatique
- la transition démographique et le vieillissement de la population
- la transformation économique et la relocalisation de l’activité productive

Périmètres élargis :

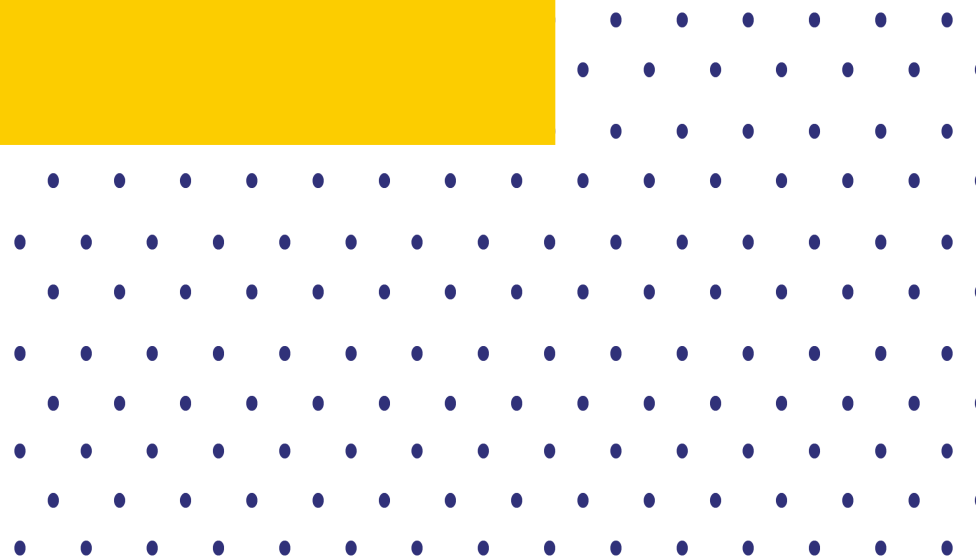
- aux entrées de villes
- aux quartiers gare
- aux quartiers prioritaires de la ville

Les échéances :

- Engagement écrit dans la démarche ACV 2 (< avril 2023)
- COPIL partenarial de validation du bilan ACV 1, de la stratégie d’ACV 2 et du plan d’action, des principes de l’avenant
- Rédaction de l’avenant et présentation pour validation au comité régional des financeurs du 21 juillet 2023,
- modifications éventuelles puis signature de l’avenant < décembre 2023



Présentation de la feuille de route



Bilan de l'action de l'Agence

853
Périmètres CRTE

6 Mds€
Phase 1 ACV

149
Territoires
d'Industrie

1 171
Projets
accompagnés
sur mesure

Plus de
27
000
Communes
équipées en
haut débit

15 000
Utilisateurs de la
plateforme
« Grande
équipe »

2 560
Espaces France
Services

208
Cités
éducatives

1 Md€
pour PVD





1. Une méthode d'intervention **renouvelée**

● **Être au plus proche du terrain**

- Mobilisation renforcée de l'Etat territorial, point d'entrée unique
- Accompagnement renforcé des chargés de mission territoriaux,
- Ingénierie plus ciblée sur les territoires les plus en difficultés
- Déconcentration du recours aux marchés d'ingénierie

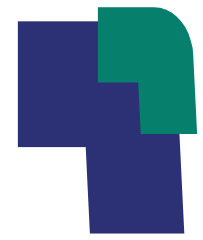
● **Une approche plus transversale**

- Intervenir en mode projet par thématique avec des revues de projet régionales
- Animation et meilleure mobilisation locale des réseaux des chefs de projets financés par l'ANCT
- Amplifier la démarche de performance interne et de sécurisation des procédures.

● **Renforcer la logique partenariale**

- Au niveau local, à travers des Comités locaux de la cohésion territoriale
- Au niveau national, à travers une meilleure définition de la place de chaque opérateur dans les conventions
- Créer une véritable « communauté de partenaires »





2. Un accompagnement sur-mesure **renforcé**

● **Accompagner les transitions**

- Renforcer l'appui sur la transition écologique au plus près des territoires
- Approche transversale dans tous les programmes et directions

● **Une offre en ingénierie adaptée**

- Refonte du marché en fonction des besoins, renforcement des moyens de l'Etat (France ruralités)
- Aide à la requalification d'activités industrielles, commerciales et artisanales

● **La politique de la ville au service de l'alliance des territoires**

- Porter les évolutions de la politique de la Ville (Quartiers 20230, périmètres QPV)
- Valoriser les acquis de la ville pour le rural

● **Le numérique et la transversalité des missions de l'Agence**

- Développement de la plateforme « solutions d'élus »
- Pilotage par la data des politiques publiques et mise à disposition d'outils

● **L'observation des territoires, un outil d'accompagnement à part entière**

- Continuer la production d'analyses territoriales



3. Une Agence mieux **implantée**

- **Renforcer l'animation du réseau territorial de l'Etat**
 - Une relation de proximité renforcée, formation et animation
 - Des points d'entrée vers l'Agence mieux identifiés (portail unique)
- **Le CA, instance de co-construction et relais de premier plan**
 - Un lieu de dialogue pour enrichir et diffuser l'action de l'Agence
 - Valoriser les territoires et incarner l'Agence lors de visites de terrain du Président
- **Une communication mieux adaptée aux attentes des élus**
 - Capitaliser sur l'ANCTour et déployer les forums locaux de l'ingénierie
 - S'appuyer sur les réseaux d'associations d'élus comme relais
 - Une communication ciblée vers les attentes des élus mutualisant les bonnes pratiques

